

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Mardi 8 avril 2008 -18 h. 30

Date de la convocation : 14.03.2008

Présents : Cl. LELOUP, Ch. CORBILLON, L. DESGLAND, A. RUBENS, M. SUZANNE, D. GIOANELLI: Adjoints, JC. BOITON, B. CLAVIER, JM. DUPONT, M. FAGUET-TORCHON, S.FREBET, A. GRESSIN, B. GUILLOT, F. GUINGAND, J. VRILOR.

Absents excusés : F. ANDRE (pouvoir à F. GUINGAND), A. CAB BEKE (pouvoir à A. RUBENS), P. GOURDY, G. PASQUINI.

Secrétaire de séance : Mme Bernadette CLAVIER

Le précédent compte rendu appelle les remarques suivantes :

- Commission Finances, Personnel et sécurité : Mme Mireille Faguet-Torchon en sera membre
- Commission Communication, Information et Environnement : M. Daniel GIOANELLI en sera membre
- Mme Bernadette CLAVIER a été oubliée dans les absents excusés

1 Présentation des finances publiques par Mme MORIN, Trésorière communale

A l'occasion de la mise en place de la nouvelle équipe municipale, Mme MORIN présente les comptes de la commune pour l'année 2007 ainsi que la construction d'un budget communal.

2 Vote du budget primitif assainissement,

Monsieur Rubens, adjoint chargé des finances, présente le budget primitif d'assainissement qui s'équilibre :

- en dépenses et en recettes d'exploitation pour la somme de 119 197 €
- en dépenses et en recettes d'investissement pour la somme de 836 409 €

Les membres du conseil municipal adoptent le budget primitif 2008 à l'unanimité.

3 Vote du budget primitif de la commune, des taux des taxes locales, des accords de subventions

Monsieur Rubens, adjoint chargé des finances, présente le budget primitif de la commune qui s'équilibre:

- en dépenses et en recettes de fonctionnement pour la somme de 1 351 337 €
- en dépenses et recettes d'investissement pour la somme de 2634839 €

Monsieur le Maire présente les projets d'investissement pour l'année 2008 en voirie, en entretien de bâtiments publics. Il présente également les travaux de création du giratoire à l'entrée sud de l'agglomération, de création d'une tribune couverte au stade, de chauffage à la collégiale

St Germain. Il précise également que le projet de rachat du Foyer-Logement des Vallières sera compensé par le versement d'un loyer par l'association de gestion.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de reconduire les mêmes taux d'imposition que depuis 1983 pour les taxes locales à savoir:

- taxe d'habitation : 17,23 %,
- taxe foncière bâti : 15,80 %,
- taxe foncière non-bâtie : 27,83 %
- taxe professionnelle : 12,71 %

Monsieur le Maire soumet également aux membres du conseil municipal les propositions d'attribution de subvention aux associations pour l'année 2008.

Les membres du conseil municipal adoptent à l'unanimité le budget 2008 présenté ainsi que les taux des taxes locales et les subventions aux associations proposés par Monsieur le Maire.

4 Divers

- Le conseil municipal donne son accord pour l'attribution d'indemnité à Mme Morin.
- Suite aux remarques des services du contrôle de légalité de la Préfecture, il y a lieu de procéder à un nouveau vote des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour constituer les listes des membres titulaires et suppléants souhaitant siéger à la commission d'appel d'offres. Seule une liste se forme constituée de : Alain CABBEKE, Daniel GIOANELLI et Bernard GUILLOT pour les membres titulaires puis François GUINGAND, Alain RUBENS et Jean-Marie DUPONT pour les membres suppléants.

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants : la liste unique obtient 17 voix. Il n'y a aucun bulletin nul.

- Suite aux remarques des services du contrôle de légalité de la Préfecture, il convient de procéder à un nouveau vote en bonne et due forme des délégués au Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Maire propose d'élire cinq membres du conseil municipal pour siéger au conseil d'administration du CCAS et il propose de nommer par arrêté cinq membres extérieurs au conseil. Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu de l'article R.123-7 du code de l'action de l'action sociale et de la famille, il est membre de droit du conseil d'administration.

Monsieur le Maire fait ensuite appel à candidature pour constituer les listes des membres souhaitant siéger au conseil d'administration. Seule une liste se forme constituée de : Aline GRESSIN, Bernadette CLAVIER, Chantal CORBILLON, Marylène SUZANNE et Alain RUBENS.

Après vote à bulletin secret, les résultats sont les suivants: la liste unique obtient 17 voix. Il n'y a aucun bulletin nul.

Demande de subventions pour le rond-point et autorisation de signature de la convention avec le Conseil Général

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'un giratoire à l'entrée sud de l'agglomération sur la RD 955. Il sollicite le conseil pour déposer des demandes de subventions auprès de l'état au moyen de la Dotation Globale d'Équipement et auprès du Conseil Général. Le conseil municipal donne son accord.

- Le conseil municipal donne son accord pour l'adhésion de 2 communes au Syndicat de transport. Il s'agit des communes de Neuvy-deux-Clochers et Humbligny.
- Les membres du conseil acceptent l'augmentation du tarif de droit de place passant ainsi de 0.23 à 0.26 € HT/m² pour les abonnés et de 0.17 à 0.19 € HT/m² pour les non-abonnés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00